

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUFFERVILLE  
DU 15 DÉCEMBRE 2017**

L'an deux mil dix-sept, le quinze décembre à 20 H 30, le conseil municipal de la commune d'Aufferville, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bruno MOULIÉ, Maire.

*Nombre de membres en exercice : 15*

*Présents : 14*

*Votants : 15*

Présents : MOULIÉ Bruno, GOURDET Ginette, VALLERY Thierry, BERTHELIN Élodie, BONNICHON Christian, GARNIER Patrice, GOURTAY Benoît, RUFFIGNAC Adeline, SAYDE Thierry, MORISSEAU Marie-Claude, FASSEU Gwenaëlle, MORISSEAU-CHEMIN Aline, MARIÉ Benoit, RINGENBACH Cécile.

Absent excusé : Thierry BRIAND pouvoir à Bruno MOULIÉ

Secrétaire de séance élue : Marie-Claude MORISSEAU



**1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2017**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 29 Septembre 2017.

**2/ CONVENTION D'UTILISATION DU PARKING DE LA SALLE DES 4 SAISONS :**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les conventions d'utilisation pour les prestataires FREE et COVAGE.

**3/ACTUALISATION DU TARIF DU REPAS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 8 voix pour et 7 voix contre de fixer le tarif à 3,55€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**4/ TRÉSORERIE MISE EN NON VALEUR**

Le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés accepte la proposition de la trésorière de la mise en non-valeur de la somme de 391€ d'impayés de cantine.

## **5/ AIRE DE JEUX**

Après avoir entendu le récapitulatif des 3 devis réceptionnés, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir à 14 voix pour et une abstention l'entreprise Quali cité et autoriser le maire à signer tout document concernant ce marché.

## **6/ LOGEMENT VACANT**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents et représentés de mettre en location le logement vacant 33 rue grande.

## **7/ PERSONNEL COMMUNAL**

### a) Le régime indemnitaire

Après avoir entendu le rapport, le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés de mettre en place le complément indemnitaire annuel.

### b) Création de postes

Le conseil municipal décide de créer : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

- un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- un poste de rédacteur.

## 8) **12/ QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DU MAIRE**

Le maire informe l'assemblée des affaires courantes :

- Travaux de voirie : après concertation avec l'entreprise et au vu des délais administratifs, il a été convenu de débiter les travaux au printemps 2018.
- Affaires judiciaires : attire l'attention de l'assemblée sur les affaires judiciaires et demande la plus grande discrétion.
- Centenaire de l'armistice : il est prévu une cérémonie le samedi 10 novembre 2018 avec les personnalités officielles du Département puis la visite de l'exposition réalisée par le comité des fêtes d'Aufferville.
- Vœux : la cérémonie aura lieu le dimanche 21 Janvier 2018 à 11h00. Il est prévu pour cette cérémonie de mettre à l'honneur Raymond DURIF garde-chasse et de nommer Damien TOUZET second porte-drapeau.
- Visite Assemblée nationale : une visite sera organisée avant la fin du mandat qui aura lieu un mardi soir.
- Boulangerie : les propriétaires ont eu la visite d'un agent du département de Seine et Marne concernant l'enseigne lumineuse clignotante, il leur a été demandé de bien vouloir démonter ou d'arrêter le clignotement de celle-ci. L'enseigne ne respecterait pas le code de l'environnement.

- Rendez-vous : il informe le conseil municipal des rencontres qui se sont tenu le samedi 9 décembre 2017.

Le maire donne la parole à :

➤ Cécile RINGENBACH

- PLU : l'ouverture des plis a été réalisé, Aline MORISSEAU et elle-même sont en charge d'établir un résumé des trois propositions retenues. La prochaine réunion de la commission aura lieu le 24 janvier 2018.

➤ Gwenaëlle FASSEU :

- CCAS : le repas aura lieu le dimanche 4 février 2018 à 12h00 à la salle des 4 Saisons les invités d'honneur pour l'année 2018 seront : Cécile RINGENBACH et Benoît MARIÉ avec leurs conjoints.

➤ Élodie BERTHELIN :

Goûter de Noël : remercie le conseil municipal pour sa contribution à organiser ce goûter. Précise qu'elle a eu deux annulations à un mois, puis une semaine de la date concernant la prestation de la photographie.

Auffervillois : la prochaine parution aura lieu fin janvier 2018. Elle souhaite que les membres de la commission lui communiquent le nombre de pages dont ils ont besoin pour leurs articles.

Conseil d'école du 7 novembre 2017 : communique les effectifs de cette année scolaire et précise que les effectifs de la petite section pour l'année scolaire 2018-2019 sont estimés à 13 élèves.

SIRSAP : la situation est compliquée, le budget 2018 sera en déficit suite à la baisse de la subvention du département.

- Ginette GOURDET : fait un compte rendu des animations réalisées par le comité des fêtes, précise que le président envisage de ne pas reconduire le marché de Noël pour 2018.
- Marie-Claude MORISSEAU : la boutique de la ferme de Filbois sera fermée après les fêtes de fin d'année.
- Thierry SAYDE : demande des précisions sur la reprise des travaux de l'église et estime que celle-ci a été oubliée vis-à-vis des engagements prévus.

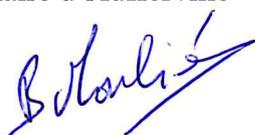
Bruno MOULIÉ : l'informe qu'en début de mandat il a été convenu avec le conseil municipal de lancer la seconde phase à la fin de mandat et à la fin de l'emprunt contracté pour la première phase.

Cécile RINGENBACH : confirme et précise que le planning est suivi concernant les projets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h51

Bruno MOULIÉ

Maire d'Aufferville

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B. Moulié', with a long horizontal stroke extending to the right.